

- ▶ Distinguer et comprendre le sens des termes villes, départements et régions
- ▶ Comprendre le rôle de chacun de ces territoires

I. La ville

- C'est la ville qui enregistre les naissances, les mariages, les décès...
- Elle s'occupe des ordures, de la distribution de l'eau, du nettoyage des rues...
- La mairie se charge de construire, entretenir et réparer les écoles.
- Elle peut aussi organiser les transports en commun et les maisons de retraites.

- La ville est dirigée par le maire et le conseil municipal. Ils sont élus pour six ans. Il est le chef de la police municipale.

II. Le département

- Les départements français sont apparus après la Révolution Française de 1789, il y a environ deux siècles. Avant cette époque, les services français ne se trouvaient que dans les grandes villes.
- Maintenant, il y a 101 départements.

- Ils soutiennent (donnent de l'argent et des aides matérielles) les handicapés, les plus pauvres, les femmes enceintes, les personnes âgées.
- Ils se chargent de construire, entretenir et réparer les collèges.

- Le conseil départemental dirige le département.
- Le chef de la police d'un département est appelé préfet.

III. La région

- Depuis le 1er janvier 2016, il y a 13 régions en France métropolitaine. Auparavant, il y en avait 22. Certaines se sont regroupées : par exemple la Picardie et le Nord-Pas-De-Calais ont fusionné pour devenir une grande région appelée Hauts-de-France.

- Elles se chargent de construire, entretenir et réparer les lycées.

- Le président du conseil régional dirige la région.

